

La FEMA offre un accès égal à l'aide à tous les sinistrés par la catastrophe de Caroline du Sud

Release Date: Décembre 4, 2024

COLUMBIA, S.C. – La FEMA s'est engagée à assurer l'égalité d'accès à l'aide fédérale pour les habitants de la Caroline du Sud qui ont été touchés par l'ouragan Helene. Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, informez la FEMA de vos besoins individuels lors de votre demande d'aide en cas de catastrophe.

Si vous êtes ou l'un des membres de votre foyer est porteur d'un handicap ou si l'un de vous a des besoins linguistiques et doit communiquer avec la FEMA, ou si vous avez subi des pertes liées à votre situation de handicap à la suite de la tempête, il est important de répondre « oui » aux questions appropriées lorsque vous remplissez le formulaire de demande d'aide en cas de catastrophe de la FEMA. Il vous sera demandé d'identifier ce dont vous avez besoin pour vous aider tout au long de votre processus de rétablissement.

Les questions permettront également d'identifier d'autres services pour lesquels vous pouvez prétendre à un remboursement.

Voici quelques exemples de questions auxquelles vous pouvez vous attendre :

- Avez-vous un handicap ou un besoin linguistique qui nécessite un aménagement pour communiquer avec le personnel de la FEMA et/ou accéder aux programmes de la FEMA ?
- Êtes-vous ou une personne de votre foyer est-elle porteuse d'un handicap qui affecte votre capacité à accomplir les activités de la vie quotidienne ou qui nécessite un appareil d'assistance ?
- Des dispositifs d'assistance liés à un handicap ou des équipements/fournitures/services de soutien nécessaires sur le plan médical ont-ils été détruits, endommagés, perdus ou perturbés du fait du sinistre ?



FEMA

Page 1 of 2

Une catastrophe peut priver les personnes en situation de handicap ou ayant d'autres besoins d'accès et fonctionnels des éléments essentiels qui leur permettent de vivre de manière indépendante ou de communiquer avec les autres. Il peut s'agir d'un fauteuil roulant, d'un scooter, d'un déambulateur, d'un appareil de PPC, d'appareils auditifs, de lunettes ou d'un lecteur d'écran. Vous pouvez peut-être bénéficier des fonds de la FEMA pour remplacer ces articles.

Modalités de présentation de la demande

Si vous n'avez pas encore demandé l'aide de la FEMA, il est encore temps de le faire. Les propriétaires et locataires des comtés d'Abbeville, Aiken, Allendale, Anderson, Bamberg, Barnwell, Beaufort, Cherokee, Chester, Edgefield, Fairfield, Greenville, Greenwood, Hampton, Jasper, Kershaw, Laurens, Lexington, McCormick, Newberry, Oconee, Orangeburg, Pickens, Richland, Saluda, Spartanburg, Union et York, ainsi que de la nation autochtone Catawba, qui ont été touchés par l'ouragan Helene, peuvent actuellement demander l'aide de la FEMA.

Il existe plusieurs manières de faire une demande : en ligne à DisasterAssistance.gov, en personne dans tout [centre de rétablissement après sinistre](#), par [l'appli FEMA mobile](#) sur votre téléphone ou en appelant la ligne d'assistance de la FEMA. La ligne téléphonique est ouverte tous les jours et l'aide est disponible dans de nombreuses langues. Si vous utilisez un service de relais, tel que le Video Relay Service (VRS), un téléphone sous-titré ou un autre service, donnez ce numéro à la FEMA.

Pour visionner une vidéo en langue des signes américaine, une voix off et des sous-titres sur la façon de demander de l'aide de la FEMA, sélectionnez ce [lien](#).

Les victimes ayant un handicap ont accès aux programmes de la FEMA.

